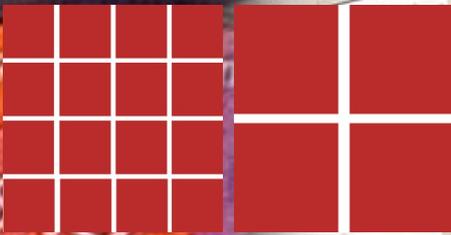


**Encore plus forts**  
Le 24 mars 2011  
**Je vote cgt**  
FÉDÉRATION DES CHEMINOTS  
Secteur cheminots  
région de Nantes



**ELECTIONS  
DP/CE  
DU**

**JEUDI 24 MARS 2011**

**DIRECTION REGIONALE  
DES PAYS DE LA LOIRE**

## EDITO

**D**urant ces 2 années de mandats et dans un contexte d'entreprise, politique et économique difficile, les motifs de luttes ont été nombreux.

- Restructuration de l'EPIC par activités (structure verticale).
- Éclatement des EEX avec ses suppressions d'emploi.
- Politique de l'emploi et salariale au rabais.

La CGT a bataillé à vos côtés pour chacun des points à défendre qu'ils soient d'ordre national ou local.

La CGT et ses représentants ont porté l'ensemble des revendications à travers les pétitions et manifestations (services communs, salaires, apprentis et élèves, retraites, souffrance au travail...).

Les délégués CGT ont informé régulièrement les cheminots de la direction régionale (ACV, SGAT, PRI, DRH, DH, CSP, CSC, MOM, DSEM, PA-DO) par des tracts, comptes rendus et le journal *INFO luttes* durant le mouvement des retraites.

La CGT a veillé aux respects de droits des salariés qu'ils soient au statut, en CDI, CDD, Intérimaire ou alternants.

**Chaque salarié doit être entendu et respecté.**

Localement, la CGT est le syndicat qui s'est le plus fortement impliqué dans les luttes de chaque jour, en prenant soin d'informer les salariés des enjeux en cours dans l'entreprise.

Chaque entité ou service a pâti de nouvelles contraintes, surcharges de travail récurrentes, des sous effectifs notoires mais non reconnus et de la main mise de la gestion comptable au détriment de l'humain.

Depuis des années, la CGT est présente sur tous ces dossiers locaux et nationaux et avec votre appui ces dossiers avancent.

**Le 24 mars, vous allez élire vos représentants DP/CE pour 3 ans. Dans un environnement où les cheminots évoluent au gré des restructurations, vous voterez pour des délégués soucieux de préserver la proximité et l'intérêt des cheminots.** ■

*Alors votez  
et faites voter CGT,  
le 24 mars 2011*



**REVENDIQUER  
PLUS  
POUR  
GAGNER  
PLUS**



# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

## ■ Services communs : soyons connus pour être reconnus

L'entreprise a bâti une relation, entre cheminots des services communs et ceux des autres services un concept capitalistique client/ fournisseur.

Nous n'appartenons plus à la même entreprise mais sommes de simples partenaires financiers. Le syndicat CGT a fortement dénoncé cette nouvelle structure qui privilégie le profit au détriment de l'humain. L'entreprise intégrée est bien loin.

La perte de la transversalité par la prédominance des activités affecte les fonctions " régaliennes " et l'arrivée en masse des nouveaux outils informatiques donne les moyens techniques pour une l'externalisation de ces prestations.

la CGT a été la première à parler de privatisation rampante.

Suge, acheteurs, correspondants RH, comptables, chacun contribue au bon fonctionnement de l'entreprise et se fait trop souvent oublié Les services communs sont disséminés au sein des divers établissements, ils sont la cheville ouvrière du bon fonctionnement de l'entreprise. La CGT, au travers de diverses actions, pétitions, rassemblements, met en avant à chaque fois qu'elle le peut, l'importance et le peu de reconnaissance de l'entreprise pour ces salariés .

## ■ Renforcer le Service Public avec l'agence commerciale voyageurs.

La politique néfaste au développement du Service Public menée par notre Direction Nationale, avec l'aval du gouvernement, impacte fortement l'Agence Commerciale Voyageurs.

Les emplois au statut diminuent au profit de l'utilisation de personnel contractuel (CDD), d'intérimaires ou d'alternants. Cette stratégie de sous-effectifs, imposée par notre Direction ne tient pas compte des besoins des usagers, ni des conditions de travail des Cheminots.

C'est ainsi que la CGT a impulsé le conflit national d'avril 2010, et a contraint l'entreprise à réviser à la hausse le budget emploi dans plusieurs métiers. elle continuera à défendre l'emploi au statut, pour répondre aux besoins des usagers, et développer un véritable service public de qualité.

La casse de l'unicité du transport voyageurs SNCF en plusieurs activités ; VFE, TER. Elles mêmes divisées en sous activités trop souvent avec des filiales, pose de plus en plus de problème pour placer les groupes. Des trains ouverts tardivement à la réservation, parfois avec refus de placement par la centrale de réservation, ou interdits aux groupes ou alors avec une tarification réservée à la vente aux individuels...

Les agents se trouvant entre l'enclume et le marteau, se voient contraints de proposer une offre peu cohérente avec la demande spécifique groupe ou tout bonnement de refuser la prestation.

Au vu des difficultés rencontrées pour organiser et financer un voyage en train, de plus en plus d'écoles, collèges et lycées se retournent vers les transports routiers. Souvent à regret, puisque les temps de parcours, le confort du voyage et surtout la sécurité étaient les atouts maitres de la SNCF

Chaque activité est, en effet, autonome. Elles décident dans leur propre intérêt, et choisissent leur clientèle , sans se soucier des tensions grandissantes avec les usagers, qui subissent un service dégradé.

La SNCF doit rester une entreprise intégrée pour garder à l'Agence Commerciale Voyageurs et dans chaque filiale, une chaîne de service de qualité.

## ■ Revendiquer davantage de moyens pour la SUGE



La SUGE connaît une profonde mutation. Dégradation des conditions de travail, déroulement de carrière plafonné à la qualification C, de nouveaux outils de management synonyme de pression permanente (KN, PDVI, TANDEM, etc), une externalisation croissante par l'emploi de vigiles (Nantes, Le Mans, St Nazaire etc.).

La contractualisation, elle, freine l'efficacité SUGE puisque, en dépit de plusieurs centaines de milliers d'euros de préjudice lié aux vols de métaux et aux tags sur les trains dans les Pays de la Loire, la SUGE reste absente la nuit en semaine (parce que les heures de nuits coûtent, pour éviter un régime de travail à 132 RP).

# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

En supprimant un accord local né d'une concertation, la Direction a décidé unilatéralement de s'appuyer sur une directive RH657 (qui n'a pas valeur d'accord) afin d'employer les personnels de la SUGE en réserve déguisée et permanente (sans qu'ils bénéficient du statut "d'agent de réserve" -RH0077-) et généraliser les missions sûreté à deux y compris à bord des trains, ce qui expose plus encore les cheminots de la SUGE au risque d'agression.

Sans aucune concertation, sans négociation aucune, la Direction a donc poussé la CGT à interpe-  
ler l'Inspection du Travail.

**La CGT a obtenu le respect du Code du Travail (délai d'un an avant la dénonciation de l'accord et l'application d'une nouvelle organisation du travail).**

**Devant le refus total de renégocier un nouvel accord prévu par le code du Travail, c'est encore la CGT qui a pris seule l'initiative de saisir la Justice et demandé au CHSCT de voter une demande expertise sur la dégradation des conditions de travail à la SUGE depuis la dénonciation de l'accord 35h (vote actuellement contestée par la Direction en Justice).**

Vos élus CGT ont pris les initiatives nécessaires afin de défendre l'emploi, la rémunération, les conditions de travail.

En soutenant les candidatures CGT, les cheminots de la SUGE savent qu'ils pourront faire entendre leur voix à travers les instances représentatives du personnel. ■

**votez  
et faites voter CGT,  
le 24 mars 2011**

## ■ NOS EXIGENCES

- Revalorisation de la prime de travail des services communs Intégration des indemnités dans la prime de travail (saisie, port d'arme, ...).
- Requalification des postes tenant compte de la technicité, spécificité et de l'augmentation de la charge de travail.
- Ouverture d'un examen d'accès à la qualification E dans les différentes spécialités.
- Pour un déroulement de carrière convenable.
- Recrutement au statut en révisant à la hausse les cadres d'organisation.
- Modification des conditions d'attribution de l'indemnité de saisie.
- Conserver au sein de l'entreprise les connaissances et compétences professionnelles.
- Une véritable politique de l'emploi.
- Arrêt de l'appel massif à la sous traitance.
- Abandon des restructurations et de la politique business
- Reconnaissance de la pénibilité.
- Stopper la contractualisation des prestations de la SUGE et mettre en place une vraie politique de prévention des risques sûreté, avec le retour des équipes de la SUGE à 3 agents.
- Possibilité d'une vraie formation professionnelle et personnelle tout au long de la carrière
- Maintien d'un service d'action sociale de proximité.
- Relance d'une activité cynophile (maitre chien).
- La création et la reconnaissance de postes à fourchette dans tous les groupes du PRI afin de permettre un déroulement de carrière au PRI sans changement de poste.
- Que cesse le discours visant à promouvoir la mobilité des agents comme seule possibilité de déroulement de carrière. ■

# VOS CANDIDATS DP

## TITULAIRES EXÉCUTION



Raphaël  
Condé-Jimenez  
(SUGE Nantes)



J-Pierre Picherie  
(SUGE Nantes)



Bertrand Devantoy  
(SUGE Nantes)

*La CGT  
une force pour gagner !*

## SUPLÉANTS EXÉCUTION



Cindy Marteau  
(Agence co. Nantes)



Frédéric François  
(SUGE Nantes)



Daniel Véron  
(UA SGAT Nantes)

*Nous ne lâcherons rien !*

## TITULAIRES MAITRISE



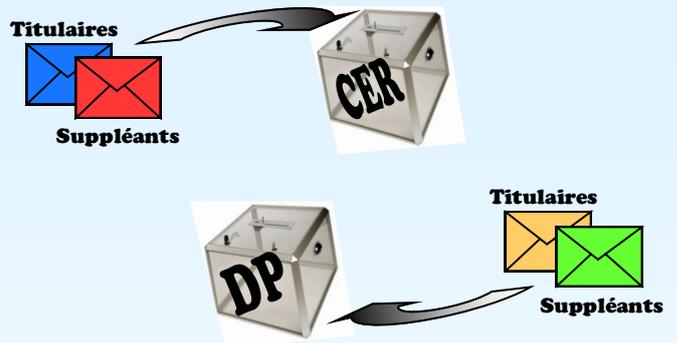
Thérèse Québriac  
(CSP Nantes)



Antoine Bousseau  
(CMGA Nantes)



Serge Savariau  
(DRH Nantes)



## SUPLÉANTS MAITRISE



Fabrice Renaud  
(PRI Nantes)



Dominique David  
(CMGA Nantes)



José Feuguery  
(SUGE Nantes)

*Votez  
et faites voter CGT,  
le 24 mars 2011*